

Aménagement à 2x2 voies de la RN 57 Devecey-A 36

EDITO

Après le dialogue, le temps du bilan

La lettre d'information n°1 présentait les différents scénarios d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 57 entre l'autoroute A 36 et Devecey ainsi que la procédure de concertation publique qui allait être mise en place.

Cette concertation publique s'est déroulée fin 2006 en mobilisant fortement les habitants des communes concernées. L'heure du bilan est maintenant arrivée : les points clés sont présentés dans cette nouvelle lettre d'information.

Eric SESBOÛÉ,
Le directeur régional
de l'Équipement

Rappel des scénarios possibles

Pour cet aménagement, plusieurs scénarios sont possibles. Ils peuvent être classés en deux familles :

- les tracés Est (scénarios 1 et 2)
- les tracés Ouest (scénarios 3, 4 et 5)

Une forte mobilisation

La concertation est un moment fort du projet. Issue d'une obligation légale, elle permet à chacun de s'exprimer sur les différents scénarios d'aménagement et de répondre aux diverses interrogations. La concertation en chiffres, c'est :

- 5 réunions publiques, entre octobre et décembre 2006
- 550 participants environ
- 58 avis sur les registres d'observations
- 1 lettre d'information préalable à la concertation
- 1 exposition publique permanente à CHATILLON-LE-DUC
- 1 dossier de concertation pour présenter les forces et faiblesses des différents scénarios



► *Le bilan de la concertation*

Commune par commune

► Auxon-Dessous et Auxon-Dessus
le 6 novembre 2006
120 personnes présentes



► Geneuille - le 7 novembre 2006
75 personnes présentes



► Châtillon-le-Duc
le 13 novembre 2006
150 personnes présentes

► Miserey-Salines - le 14 novembre 2006
120 personnes présentes



► Devecey - le 15 novembre 2006
80 personnes présentes



Lettre d'information n°2
Juin 2007

Directeur de publication :
DRE Franche-Comté

Conception / réalisation :
MD Conseil

Crédit photos : MD Conseil
Dépôt légal : Juin 2007

Tirage : 7000 exemplaires
ISSN : en cours

Le bilan de la concertation : les scénarios 2 et 3 au centre des débats

La concertation a mis en évidence une focalisation forte sur les scénarios 2 et 3. Le scénario 2 recueille une grande majorité de soutiens, notamment celui de la commune de Geneuille. Le scénario 3 est soutenu quant à lui par la commune de Châtillon-le-Duc, fermement opposée au scénario 2. Résumé de la situation en deux déclarations :

Association Vivre à Geneuille : "Le choix de l'association porte sur le scénario 2 de déviation de Cayenne car le tracé est court, logique et adapté au terrain, les habitants et l'environnement sont bien pris en compte."

Association de défense de Châtillon-le-Duc : "Le scénario 2 va avoir pour conséquence de couper Châtillon en deux, de perturber de façon définitive le cadre de vie des habitants."

Une expertise demandée par le Préfet de Région

En mai dernier, le Préfet de Région a reçu à leur demande les élus de Châtillon-le-Duc. Ces derniers lui ont fait part de leur insatisfaction sur la présentation des études menées pour le choix du scénario.

Pour répondre à leurs inquiétudes, le Préfet a demandé à la direction régionale de l'Équipement de rechercher un expert indépendant pour analyser l'impartialité

des études et de la concertation. Suite à une consultation, la société MENS.COM a été nommée au mois de juin, en accord avec la mairie de Châtillon-le-Duc. Les conclusions de cette expertise sont attendues pour la fin août.

Son analyse sera jointe au dossier d'enquête publique.

INTERVIEW

Monsieur Nicolas CAMOUS - Chef de projet MENS.COM

Qui est Menscom ?

Basée à Strasbourg, notre société est spécialisée en ingénierie de la concertation. Nous accompagnons des maîtres d'ouvrages principalement publics (services de l'Etat, collectivités,...), dans la conduite de leurs projets d'équipement ou d'aménagement du territoire en apportant notre expertise en matière de dialogue avec l'opinion.

Quel sera votre mode opératoire pour mener l'expertise ?

Elle se déroulera en trois temps :
- une analyse de l'ensemble des études et du bilan de la concertation, afin d'identifier avec précision les points qui font débat ;
- une rencontre individuelle avec une dizaine d'acteurs du projet (maires, représentants des conseils régional, général et de la CAGB, associations...) pour recueillir,

sur la base des points de débat identifiés précédemment, leur perception du déroulement de la concertation et leur lecture des avantages et inconvénients des différents scénarios ;

- une réunion en présence de tous ces acteurs permettra ensuite de restituer, de manière anonyme et structurée, ce qui aura été dit lors des entretiens et ainsi de porter à la connaissance de chacun, en toute transparence, la diversité des opinions.

Sur quoi cette expertise débouchera-t-elle ?

Le rapport final comprendra le bilan de l'analyse documentaire, la restitution des rencontres, mais également nos préconisations en termes de concertation (groupes de travail, réunions d'information, etc.) ou d'études complémentaires à mener.

Et la suite ?

Suite à cette concertation, une enquête publique sera effectuée, en vue d'une déclaration d'utilité publique du projet, étape indispensable pour l'acquisition

des terrains et le début des travaux. Une prochaine lettre d'information précisera les modalités pratiques de cette enquête publique.